



ORDRE DU JOUR

SÉANCE ORDINAIRE DU 1^{er} mai 2018

Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour

Première période de questions

Adoption des procès-verbaux du 3 et du 25 avril 2018

1. Commission des finances et vérification financière – Normand Déraçon

- 1.1 Rapport du président
- 1.2 Adoption du Règlement d'emprunt 729-18
- 1.3 Adoption du Règlement d'emprunt 730-18
- 1.4 Financement permanent pour le règlement d'emprunt 719-16
- 1.5 Autorisation de signature - Protocole d'entente Caisse Desjardins de la Pommeraie
- 1.6 Projet de parc Industriel du Pôle de Bedford – Mandat d'offre d'achat du terrain
- 1.7 Octroi du contrat à Foxboro – Usine de filtration
- 1.8 Autorisation de paiement - Honoraires RCGT comptables
- 1.9 Autorisation de paiement – Rochon Experts-Conseils Inc
- 1.10 Demande d'aide financière – Camp de jour École du Premier-Envol
- 1.11 Demande d'aide financière – Fondation de l'Hôpital BMP
- 1.12 Campagne de levée de fonds - Fondation Claude DeSerres
- 1.13** Dépôt des états financiers 2017 de la Ville de Bedford
- 1.14** Signature d'une entente de principe avec Graymont
- 1.15 Correspondance
 - a)

2. Commission de la sécurité publique et civile – Marie-Ève Brin

- 2.1 Rapport du président
- 2.2 Autorisation de signature - Addenda no 1 au Contrat de location Caserne – Canton de Bedford
- 2.3 Acceptation de la recommandation 18-269
- 2.4 Acceptation de la recommandation 18-270
- 2.5 Acceptation de la recommandation 18-271
- 2.6 Acceptation de la recommandation 18-272
- 2.7 Correspondance
 - a) Canton de Bedford - Examen de la comptabilité SSI

3. Commission de l'usine de filtration – Marie-Ève Brin

- 3.1 Rapport du président
- 3.2 Correspondance
 - a)

4. Commission des Loisirs, Culture et Vie Communautaire – Mona Beaulac

- 4.1 Rapport du président
- 4.2 Autorisation pour le dépôt d'une demande d'aide dans le cadre de PIQM-MADA
- 4.3 Offre de service – Chargée de projet MADA
- 4.4 Demande de gratuité – La Maison des jeunes Le Boum
- 4.5 Autorisation de ventes de boissons alcoolisées – Société d'Agriculture de Missisquoi
- 4.6 Autorisation d'un lave-auto – Association Panda Brome-Missisquoi
- 4.7 Autorisation d'utilisation des lieux municipaux
- 4.8 Proclamation - Journée mondiale de la Croix-Rouge
- 4.9** Recommandations d'embauches – Employés Camp de jour 2018
- 4.10** Brunch bénéfice – Fondation Lévesque-Craighead
- 4.11** Modification des heures d'ouverture de la bibliothèque
- 4.12 Correspondance
 - a) Programme pour jeunes familles

- b) Remise des diplômes – École Massey Vanier
- c) Invitation 10e anniversaire Fondation au Diapason
- d) Rapport périodique d'activités SQ BM_decembre_janvier_2017-2018
- e) MRC 2018 04 17 PV ass reg
- f) Réso 156-0418 CC conseil 2018-04-17

5. Commission de l'Office Municipal d'Habitation – Chantal Fontaine

- 5.1 Rapport de la présidente
- 5.2 Correspondance
 - a) Bonnes nouvelles pour la fusion OMH

6. Commission de l'enfouissement sanitaire – Mona Beaulac

- 6.1 Rapport de la présidente
- 6.2 Révision du contrat actuel – Collecte des déchets résidentiels
- 6.3 Correspondance
 - a) Procès-verbal du 13 fév 18 vf signé
 - b) Procès-verbal du 27 fév 18 vf signé
 - c) PV MRC Fourniture et livraison bacs de compostage
 - d) Procès-verbal RIGMRBM 13 mars 18 vf signé
 - e) RIGMRBM 18-04-068 Recommandation dépôt ÉF villes

7. Commission de l'urbanisme – Chantal Fontaine

- 7.1 Rapport de la présidente;
- 7.2 P.I.I.A.
- 7.3 Dérogations mineures
- 7.4 Avis de motion pour amender le Règlement de zonage 699-11 - Affichage
- 7.5 Mandat d'inspection pour GESTIM
- 7.6 Acceptation de l'offre de service GESTIM
- 7.7 Autorisation à Judith Martin – Application règlements municipaux
- 7.8 Demande à la MRC – Distinction entre local commercial et local type coworking
- 7.9 Correspondance
 - a)

8. Commission des travaux publics – Daniel Audette

- 8.1 Rapport du président
- 8.2 Octroi du contrat pour la réalisation de travaux – Boul. de la Victoire et rue Rix
- 8.3** Entente avec Hydro-Québec pour la relocalisation d'un poteau
- 8.4** Achat d'un rouleau à asphalte
- 8.5 Correspondance
 - a)

Autorisation de paiement des comptes mensuels réguliers et réglementaires

Ajournement de la séance au mercredi 9 mai prochain à 18h30

- 1.14 Signature d'une entente de principe avec Graymont
- 6.2 Révision du contrat actuel – Collecte des déchets résidentiels;
- 7.4 Avis de motion pour amender le Règlement de zonage 699-11 – Affichage;
- 7.5 Mandat d'inspection pour GESTIM ;
- 7.6 Acceptation de l'offre de service GESTIM;
- 7.7 Autorisation à Judith Martin – Application règlements municipaux;
- 7.8 Demande à la MRC – Distinction entre local commercial et local type coworking
- 8.2 Octroi de contrat pour la réalisation des travaux pour le boulevard de la Victoire et la rue Rix
- 8.3 Entente avec Hydro-Québec pour la relocalisation d'un poteau
- 8.4 Achat d'un rouleau à asphalte

- Varia

Période de questions



PROCÈS-VERBAL d'une séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Bedford, tenue au Centre communautaire Georges-Perron, local de la FADOQ, le mardi 1^{er} mai 2018, à 19h00.

Sont présents :

Mme et MM. les conseillers/conseillères :

Daniel Audette	Marie-Pier Tougas
Chantal Fontaine	Normand Déragon
Mona Beulac	

Est absente la conseillère : Marie-Eve Brin

Tous membres dudit conseil et formant quorum sous la présidence du maire, Monsieur Yves Lévesque.

Sont également présents : Guy Coulombe, directeur général, et
Gisèle Messier, adjointe administrative

18-05-193

Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour

Proposé par la conseillère Marie-Pier Tougas
Appuyé par le conseiller Daniel Audette

Que ce conseil ouvre la séance et adopte l'ordre du jour avec les modifications suivantes :

Ajournement de points :

Les points suivants sont ajournés à une séance qui sera tenue le mercredi 9 mai 2018, à 18h30 à l'Hôtel de Ville de Bedford :

- 1.14 Signature d'une entente de principe avec Graymont
- 4.11 Modification des heures d'ouverture de la bibliothèque
- 6.2 Révision du contrat actuel – Collecte des déchets résidentiels;
- 7.4 Avis de motion pour amender le Règlement de zonage 699-11 – Affichage;
- 7.5 Mandat d'inspection pour GESTIM ;
- 7.6 Acceptation de l'offre de service GESTIM;
- 7.8 Demande à la MRC – Distinction entre local commercial et local type coworking
- 8.2 Octroi de contrat pour la réalisation des travaux pour le boulevard de la Victoire et la rue Rix
- 8.3 Entente avec Hydro-Québec pour la relocalisation d'un poteau
- 8.4 Achat d'un rouleau à asphalte

ADOPTÉE

18-05-194

Une première période de questions a été tenue telle que requise par la loi.

Aucun citoyen dans la salle ne s'adresse au conseil municipal pour une question.

18-05-195

Adoption du procès-verbal du 3 avril 2018 et du 25 avril 2018

Proposé par la conseillère Mona Beulac
Appuyé par le conseiller Normand Déragon

Que ce conseil adopte le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 avril 2018 et du 25 avril 2018.

ADOPTÉE

18-05-196

Adoption du Règlement d'emprunt 729-18

Considérant que le projet de règlement d'emprunt 729-18 et l'avis de motion ont été déposés le 25 avril 2018 lors d'une séance extraordinaire (résolution18-04-189) ;

Proposé par le conseiller Normand Déragon
Appuyé par la conseillère Mona Beaulac

Que ce conseil adopte le Règlement 729-18 décrétant un emprunt de 825 577 \$ et une dépense de 1 204 335 \$ pour l'exécution de travaux d'infrastructures d'aqueduc, d'égouts et de voirie, et ce sur le boulevard de la Victoire et la rue Rix.

ADOPTÉE

18-05-197

Adoption du Règlement d'emprunt 730-18

Considérant que le projet de règlement 730-18 et l'avis de motion ont été déposés le 25 avril 2018 lors d'une séance extraordinaire (résolution18-04-190) ;

Proposé par la conseillère Marie-Pier Tougas
Appuyé par la conseillère Chantal Fontaine

Que ce conseil adopte le Règlement 729-18 décrétant un emprunt de 200 000 \$ et une dépense de 200 000 \$ pour l'exécution de travaux d'infrastructures d'aqueduc, d'égouts et de voirie.

ADOPTÉE

18-05-198

Résolution de concordance et de courte échéance relativement à un emprunt par billets au montant de 303 200 \$ qui sera réalisé le 8 mai 2018

Attendu que, conformément au règlement d'emprunt suivant et pour le montant indiqué, la Ville de Bedford souhaite emprunter par billets pour un montant total de 303 200 \$ qui sera réalisé le 8 mai 2018, réparti comme suit :

Règlements d'emprunts #	Pour un montant de \$
719-16	303 200 \$

Attendu qu'il y a lieu de modifier le règlement d'emprunt en conséquence ;

Attendu que, conformément au 1^{er} alinéa de l'article 2 de la Loi sur les dettes et emprunts municipaux (RLRQ, chapitre D-7), pour les fins de cet emprunt et pour le règlement d'emprunt numéro 719-16, la Ville de Bedford souhaite réaliser l'emprunt pour un terme plus court que celui originellement fixé à ces règlements;

Proposé par le conseiller Normand Déragon
Appuyé par le conseiller Daniel Audette

Que le règlement d'emprunt indiqué au 1^{er} alinéa du préambule soit financé par billets, conformément à ce qui suit :

1. Les billets seront datés du 8 mai 2018 ;
2. Les intérêts seront payables semi-annuellement, le 8 mai et le 8 novembre de chaque année ;

3. Les billets seront signés par le (la) maire et le (la) secrétaire-trésorier(ère) ou

18-05-198
(suite)

trésorier(ère);

4. Les billets, quant au capital, seront remboursés comme suit :

2019.	10 700 \$	
2020.	11 000 \$	
2021.	11 400 \$	
2022.	11 900 \$	
2023.	12 300 \$	(à payer en 2023)
2023.	245 900 \$	(à renouveler)

Que, en ce qui concerne les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2024 et suivantes, le terme prévu dans le règlement d'emprunt numéro 719-16 soit plus court que celui originellement fixé, c'est-à-dire pour un terme de **cinq (5) ans** (à compter du 8 mai 2018), au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements, chaque émission subséquente devant être pour le solde ou partie du solde dû sur l'emprunt;

ADOPTÉE

18-05-199

Financement permanent – Règlement d'emprunt 719-16

Considérant que la Ville de Bedford a demandé, par l'entremise du système électronique « Service d'adjudication et de publication des résultats de titres d'emprunts émis aux fins du financement municipal », des soumissions pour la vente d'une émission de billets, datée du 8 mai 2018, au montant de 303 200 \$;

Considérant que la suite de l'appel d'offres public pour la vente de l'émission désignée, le Ministère des Finances a reçu trois soumissions conformes, le tout selon l'article 555 de la Loi sur les cités et les villes (RLRQ, chapitre C-19) et de la résolution adoptée en vertu de cet article.

1 - BANQUE ROYALE DU CANADA

10 700 \$	3,30000 %	2019
11 000 \$	3,30000 %	2020
11 400 \$	3,30000 %	2021
11 900 \$	3,30000 %	2022
258 200 \$	3,30000 %	2023

Prix : 100,00000

Coût réel : 3,30000 %

2 - FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC.

10 700 \$	2,25000 %	2019
11 000 \$	2,50000 %	2020
11 400 \$	2,70000 %	2021
11 900 \$	2,85000 %	2022
258 200 \$	3,00000 %	2023

Prix : 98,46700

Coût réel : 3,33388 %

3 - CAISSE DESJARDINS DE LA POMMERAIE

10 700 \$	3,83000 %	2019
11 000 \$	3,83000 %	2020
11 400 \$	3,83000 %	2021
11 900 \$	3,83000 %	2022
258 200 \$	3,83000 %	2023

Prix : 100,00000

Coût réel : 3,83000 %

18-05-199

(suite)

Considérant que le résultat du calcul des coûts réels indique que la soumission présentée par la firme BANQUE ROYALE DU CANADA est la plus avantageuse;

Proposé par la conseillère Mona Beaulac
Appuyé par le conseiller Daniel Audette

Que le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit;

Que ce conseil accepte l'offre qui lui est faite de BANQUE ROYALE DU CANADA pour son emprunt par billets en date du 8 mai 2018, au montant de 303 200 \$, à un taux d'intérêt moyen de 3,3000 %, effectué en vertu du règlement d'emprunt numéro 719-16. Ces billets sont émis au prix de 100,00000 pour chaque 100,00 \$, valeur nominale de billets, échéant en série **cinq (5) ans**;

Que les billets, capital et intérêts, soient payables par chèque à l'ordre du détenteur enregistré ou par prélèvements bancaires préautorisés à celui-ci.

Que ce conseil autorise le directeur général à signer l'emprunt.

ADOPTÉE

18-05-200

Autorisation de signature – Protocole d'entente Caisse Desjardins de la Pommerai

Considérant le protocole d'entente proposé entre la Caisse Desjardins et la Ville de Bedford concernant les modalités relatives au versement d'une aide financière à l'achat d'une surfaceuse pour l'aréna.

Proposé par la conseillère Chantal Fontaine
Appuyé par le conseiller Normand Déragon

Que ce conseil autorise le maire et le directeur général à signer ledit protocole d'entente.

ADOPTÉE

18-05-201

Projet de parc Industriel du Pôle de Bedford – Mandat d'offre d'achat de terrain

Considérant qu'à la fin 2015, le projet de parc industriel régional a été ciblé comme le projet prioritaire du Pôle de Bedford;

Considérant que de vastes consultations des élus des municipalités du Pôle de Bedford, pilotées par la MRC et le CLD Brome-Missisquoi, ont été nécessaires pour développer une concertation viable de ce projet;

Considérant que dans le cadre de cette concertation les élus du Pôle de Bedford ont convenu d'un plan de mise en œuvre et se sont entendus pour canaliser une bonne partie des sommes disponibles des enveloppes 2016, 2017 et 2018 du Pacte Brome-Missisquoi pour la mise en œuvre de ce projet;

Considérant que malgré la disponibilité de plus de 1,5 million de pieds carrés de terrains commerciaux et industriels sur le territoire de la ville, les élus de la Ville de Bedford appuient fortement ce projet ;

Considérant que pour ceux-ci, ce projet permettrait d'améliorer la situation socio-économique de l'ensemble du Pôle de Bedford et de renverser la tendance de dévitalisation du territoire. Ceci en créant un actif régional dont les retombés directs seront répartis à l'ensemble des municipalités participantes au projet;

18-05-201
(suite)

Considérant que dans le cadre du plan de mise en œuvre, un OBNL a été créé par les municipalités participantes, afin de réaliser les étapes menant à la réalisation du projet de parc industriel régional;

Considérant qu'il a été convenu de circonscrire le projet de parc industriel régional au terrain situé sur le territoire de la municipalité du Canton de Bedford (lot 5 602 779 du cadastre du Québec), dont la municipalité est propriétaire;

Considérant que ce terrain est zoné agricole et que l'OBNL doit se charger de préparer la demande de dézonage auprès de la Commission de protection du territoire agricole, et ce, en mettant en valeur la volonté des municipalités du Pôle de Bedford de circonscrire leurs nouvelles activités industrielles sur les lots visés par le projet;

Considérant que parmi les autres étapes de mise en œuvre, sous la responsabilité de l'OBNL, il y a, entre autres, l'achat du terrain et l'aménagement du site afin que les services d'aqueduc et d'égouts soient offerts aux industries qui s'y installeront;

Considérant que le coût d'aménagement des infrastructures s'élève à 2,42 \$ le pied carré, selon les études préparées pour la mise en œuvre de ce projet, et que le prix de vente des terrains est ciblé à 2,788 \$ le pied carré;

Considérant que la Ville de Bedford est prête à ce que les services d'aqueduc et d'égouts offerts par l'OBNL soient branchés à ses infrastructures de filtration et d'assainissement;

Considérant que le rôle d'évaluation de la MRC attribue une valeur de 175 500 \$ pour ce même terrain;

Considérant que dans le cadre de la concertation, les discussions entourant la valeur du terrain concluaient à une valeur approximative de 650 000 \$;

Considérant que la différence entre les deux valeurs accorde une plus-value importante et raisonnable à la municipalité du Canton de Bedford, d'autant plus que ce terrain leur a été donné;

Proposé par la conseillère Marie-Pier Tougas
Appuyé par le conseiller Daniel Audette

Que ce conseil mandate son représentant sur le conseil d'administration de l'OBNL afin que celle-ci structure une offre d'achat officielle à la municipalité du Canton de Bedford pour un montant de 650 000 \$ et que la résolution soit transmise pour appui aux autres municipalités membre dudit OBNL.

ADOPTÉE

18-05-202

Octroi du contrat à Foxboro – Usine de filtration

Considérant que la Ville de Bedford doit procéder à la mise à niveau du système de contrôle numérique des équipements de l'usine de filtration ;

Considérant que la ville de Bedford a respecté les dispositions de son règlement de gestion contractuelle permettant l'octroi du contrat de gré à gré.

Proposé par la conseillère Mona Beaulac
Appuyé par la conseillère Chantal Fontaine

Que ce conseil accepte l'offre de service OP-151009-4148943 Rev.00 de Foxboro pour un montant de 52 130 \$ avant taxes.

« Je, directeur général de la Ville de Bedford, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins de la présente dépense ».

ADOPTÉE

18-05-203

Autorisation de paiement – Honoraires RCGT comptables

Considérant que la ville a octroyé à la firme Raymond Chabot Grant Thornton, les contrats pour l'audit et la préparation des états financiers de l'année 2017 de la Ville de Bedford ainsi que les rapports de vérificateurs pour l'usine de filtration et l'usine de traitement des eaux pour 2017 ;

Proposé par la conseillère Chantal Fontaine
Appuyé par le conseiller Normand Déragon

Que ce conseil autorise un paiement à Raymond Chabot Grant Thornton d'un montant de total de 16 450 \$ avant taxes.

« Je, directeur général de la Ville de Bedford, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins de la présente dépense ».

ADOPTÉE

18-05-204

Autorisation de paiement – Rochon Experts-conseils Inc.

Considérant que la ville a octroyé à Rochon Experts-conseils Inc. un contrat pour l'agrandissement de la caserne afin d'y abriter l'ensemble des camions (Résolution 17-08-237) ;

Proposé par le conseiller Daniel Audette
Appuyé par la conseillère Mona Beaulac

Que ce conseil autorise un paiement à Rochon Experts-conseils Inc. d'un montant de total de 8 800 \$ avant taxes.

« Je, directeur général de la Ville de Bedford, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins de la présente dépense ».

ADOPTÉE

18-05-205

Demande d'aide financière – Camp de jour École du Premier-Envol

Considérant l'impact du camp d'été pédagogique mis en place il y a quatre ans, l'École du Premier-Envol souhaite renouveler son projet innovateur ;

Considérant que cette année l'École souhaite offrir un camp pédagogique à 36 élèves en difficultés ;

Considérant que le camp pédagogique sera organisé en 4 groupes d'élèves entre la 1^{re} et la 4^e années du primaire, dans les niveaux ou les besoins et l'intérêt seront les plus grands ;

Proposé par le conseiller Normand Déragon
Appuyé par la conseillère Mona Beaulac

Que ce conseil verse une contribution de 2 000 \$ à l'École du Premier-Envol pour la continuation de ce projet innovateur permettant d'aider plusieurs enfants difficulté scolaire.

« Je, directeur général de la Ville de Bedford, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins de la présente dépense ».

ADOPTÉE

18-05-206

Demande d'aide financière – Fondation de l'Hôpital BMP

Considérant qu'à travers les années, l'Hôpital Brome-Missisquoi-Perkins a dû traverser plusieurs périodes de croissance et de développement, mais aussi plusieurs épisodes de transformation du système de santé au Québec.

Considérant que la Fondation a pris l'engagement de poursuivre son investissement dans la qualité des espaces-patients, dans la qualité des équipements et la qualité des services offerts à chaque personne de notre communauté.

Considérant que dans le cadre de leur grande campagne de financement, la Fondation de l'Hôpital BMP nous demande de s'unir aux autres partenaires et de considérer une contribution de 0,65 \$ par résident, par année, pendant 5 ans, et ce, sous forme de don. Une telle contribution représentant un montant de 1 675,70 \$ par année (2578 habitants x 0,65\$).

Proposé par le conseiller Normand Déragon
Appuyé par la conseillère Marie-Pier Tougas

Que ce conseil verse une contribution 1 675,70 \$ (2578 habitants x 0,65\$), pour 2018 seulement, à la Fondation de l'Hôpital BMP afin de leur permettre de poursuivre leur engagement dans la qualité des espaces-patients, la qualité des équipements et enfin, dans la qualité des services offerts à la population.

« Je, directeur général de la ville de Bedford, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins de la présente dépense ».

ADOPTÉE

18-05-207

Campagne de levée de fonds – La Fondation Claude DeSerres

Considérant que la Fondation Claude DeSerres sollicite la Ville de Bedford dans le cadre de leur levée de fonds annuelle qui permet essentiellement l'achat de nouveaux équipements et le remplacement des anciens ;

Proposé par la conseillère Mona Beaulac
Appuyé par la conseillère Marie-Pier Tougas

Que ce conseil autorise une contribution de 500 \$ à la Fondation Claude DeSerres pour leur permettre de continuer de soutenir leur mission et d'apporter le soutien précieux aux gens de la région.

« Je, directeur général de la ville de Bedford, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins de la présente dépense ».

ADOPTÉE

18-05-208

Dépôt des états financiers 2017 de la Ville de Bedford

Dépôt du rapport financier pour l'exercice 2017 incluant les états financiers consolidés de la ville pour la même période.

18-05-209

Autorisation de signature - Addenda no 1 au Contrat de location Caserne – Canton de Bedford

Considérant que le contrat de location d'un espace dans la caserne du Canton de Bedford prend fin le 31 mai 2018 ;

Considérant qu'il y a lieu de renouveler cette entente aux mêmes termes et conditions, pour un loyer mensuel d'un montant de 833,34 \$, et ce, jusqu'à la reprise des lieux par la municipalité du Canton de Bedford ;

18-05-209
(suite)

Proposé par la conseillère Mona Beaulac
Appuyé par la conseillère Chantal Fontaine

Que ce conseil autorise le maire et le directeur général à signer l'Addenda no. 1 au contrat de location de l'espace caserne dans l'immeuble situé au 237 Route 202 Est, appartenant à la Municipalité du Canton de Bedford.

ADOPTÉE

18-05-210

Acceptation de la recommandation 18-269 - Inspection de prévention à Noyan et Clarenceville – fin de services

Considérant que le Comité Intermunicipal des Incendies a tenu une séance en date du 11 avril 2018 ;

Considérant que le 23 novembre 2011, le comité adoptait la recommandation 11-173 concernant les services de prévention offerts, entre autres aux municipalités de Noyan et de Saint-Georges-de-Clarenceville

Considérant que depuis peu de demandes ont été formulées par les deux municipalités ;

Considérant que la charge d'inspection et celle de recherches et causes sont plus lourdes avec l'augmentation des normes et demandes de la part du gouvernement ;

Considérant qu'il y aurait lieu de restreindre les territoires où des services de prévention sont offerts par le préventionniste de la Ville de Bedford ;

Proposé par la conseillère Chantal Fontaine
Appuyé par le conseiller Daniel Audette

Que ce conseil entérine la Recommandation 18-269 du Comité Intermunicipal des Incendies acceptant d'informer les municipalités de Noyan et Saint-Georges-de-Clarenceville que la Ville de Bedford ne leur offrira plus le service de son préventionniste.

ADOPTÉE

18-05-211

Acceptation de la recommandation 18-270 - Activités à venir

Considérant que le Comité Intermunicipal des Incendies a tenu une séance en date du 11 avril 2018 ;

Proposé par le conseiller Daniel Audette
Appuyé par la conseillère Mona Beaulac

Que ce conseil entérine la Recommandation 18-269 du Comité Intermunicipal des Incendies permettant aux pompiers de la brigade de participer aux événements suivants :

- Journée emploi Massey-Vanier – 3 mai 2018
- Fête de la pêche, Rallye de bicyclette, Car wash et Car show – 2 juin 2018
- Rendez-vous Country – 7 et 8 juillet 2018
- Ride de filles, Ribfest – 14 juillet 2018
- Course de kayak – 21 juillet 2018
- Partenariat Franklin County – course à obstacles à St-Albans – 25 juillet 2018
- Courses de chevaux – 5 août et 8 septembre 2018
- Exposition de Bedford – 8 au 12 août 2018
- Truck and Roll – 24 au 26 août 2018

ADOPTÉE

18-05-212 **Acceptation de la recommandation 18-271 - Recrutement : Mme Jessica Pelletier**

Considérant que le Comité Intermunicipal des Incendies a tenu une séance en date du 11 avril 2018 ;

Proposé par le conseiller Daniel Audete
Appuyé par le conseiller Normand Déragon

Que ce conseil entérine la Recommandation 18-271 du Comité Intermunicipal des Incendies concernant l'embauche de Mme Jessica Pelletier à titre de pompière.

ADOPTÉE

18-05-213 **Acceptation de la recommandation 18-272 - Frais de gestion : Fin de l'entente**

Considérant que le Comité Intermunicipal des Incendies a tenu une séance en date du 11 avril 2018 ;

Considérant que la recommandation 14-217 étant échue depuis le début de l'année, le comité est informé qu'il n'est pas équitable que seules les dépenses nettes fassent l'objet de frais d'administration étant donné qu'il y a également des tâches administratives à réaliser à la facturation des divers services offerts qui sont des sources de revenus. À chaque fois que le SSI de Bedford génère des revenus, la Ville de Bedford perd 20% de la valeur de ce revenu.;

Considérant que la Ville de Bedford est consciente que cette demande arrive après l'adoption des budgets des municipalités membres.

Proposé par la conseillère Chantal Fontaine
Appuyé par la conseillère Mona Beaulac

Que ce conseil entérine la Recommandation 18-272 du Comité Intermunicipal des Incendies confirmant l'application par la Ville de Bedford, des frais d'administration de 10% sur les revenus bruts (exception faite des contributions des quatre municipalités) et sur les dépenses brutes, et ce pour 2018 et les années subséquentes.

Que ce conseil maintienne l'entente actuelle pour le budget 2018 et retarde l'application de la recommandation 18-272 au 1^{er} janvier 2019.

ADOPTÉE

18-05-214 **Autorisation pour le dépôt d'une demande d'aide dans le cadre de la PIQM-MADA**

Considérant que la Ville de Bedford souhaite déposer un projet dans le cadre du PIQM-MADA ;

Considérant que le programme exige que la Ville confirme son engagement à payer sa part des coûts admissibles et d'exploitation continue du projet ;

Proposé par le conseiller Normand Déragon
Appuyé par la conseillère Mona Beaulac

Que ce conseil autorise M. Daniel Moreau ou M. Guy Coulombe à signer la demande d'aide financière et à présenter les informations nécessaires dans le cadre de la demande.

Que ce conseil s'engage à payer sa part des coûts admissibles et d'exploitation continue du projet qui sera soumis ;

ADOPTÉE

18-05-215

Offre de service de Mme Lucie Hébert – Chargée de projet MADA

Considérant que la Ville de Bedford a obtenu une aide financière en 2017 afin de mettre à jour les Politiques des aînés et les plans d'action qui en découleront pour la Ville de Bedford, la municipalité du Canton de Bedford, la municipalité de Stanbridge Station ;

Considérant que des fonds demeurent disponibles dudit montant reçu.

Proposé par la conseillère Chantal Fontaine
Appuyé par le conseiller Daniel Audette

Que ce conseil accorde un mandat à Mme Lucie Hébert pour un montant de 8 970 \$ avant taxes, afin de finaliser la réalisation de la politique MADA amorcée en 2017.

ADOPTÉE

18-05-216

Demande de gratuité – La Maison des jeunes Le Boum

Considérant que La Maison des Jeunes Le Boum a dû changer la date de son repas-spectacle afin d'amasser des fonds pour organiser des activités et sorties pour des jeunes qui n'ont normalement pas la chance de pouvoir en profiter.

Proposé par la conseillère Marie-Pier Tougas
Appuyé par la conseillère Chantal Fontaine

Que ce conseil autorise La Maison des Jeunes Le Boum à utiliser la salle Arlene-Murray du Centre Communautaire Georges-Perron, le samedi 16 juin 2018, et ce gratuitement.

ADOPTÉE

18-05-217

Autorisation de vente de boissons alcoolisées – Société d'Agriculture de Missisquoi

Proposé par la conseillère Chantal Fontaine
Appuyé par le conseiller Normand Déragon

Que ce conseil autorise la Société d'Agriculture de Missisquoi (SAM) de vendre des boissons alcoolisées lors des événements suivants :

- Courses de tracteurs à gazon – samedi le 16 juin 2018
- FestiRib – du vendredi 13 au dimanche 15 juillet 2018

ADOPTÉE

18-05-218

Autorisation de lave-auto et utilisation d'équipement – Association Panda Brome-Missisquoi

Considérant que l'Association Panda Brome-Missisquoi souhaite tenir pour une sixième année consécutive un lave-auto en tant qu'activité de financement, et ce, afin de recueillir des fonds dans le but d'assurer le maintien et la qualité de ses services offerts à la population de Bedford et de Brome-Missisquoi.

Proposé par la conseillère Marie-Pier Tougas
Appuyé par la conseillère Chantal Fontaine

Que ce conseil autorise l'Association Panda Brome-Missisquoi à procéder à un lave-auto, le 14 juillet 2018 au stationnement de la caserne, et donne la permission d'utiliser l'équipement pour lave-auto du service des incendies.

ADOPTÉE

18-05-219

Autorisation d'utilisation des lieux municipaux

Proposé par le conseiller Normand Déragon
Appuyé par la conseillère Mona Beaulac

Que ce conseil autorise l'utilisation des lieux municipaux, de fermeture temporaire de rues et permis de réunion avec autorisation de vente de boissons alcoolisées pour les activités suivantes :

Fermeture de rues :

Rendez-vous Country - samedi le 7 juillet 2018 de 18h à 21h - Rue Principale entre du Pont et Marziali

Permis de réunion et Autorisation de vente de boissons alcoolisées :

Rendez-vous Country - Place publique du Dr Adrien-Tougas – les samedi 7 et dimanche 8 juillet 2018

Spectacle de la Parade - Place publique du Dr Adrien-Tougas, le mercredi 8 août 2018

Tournoi de volleyball - Place publique du Dr Adrien-Tougas, le samedi 18 août 2018

Présence Service de Sécurité d'Incendie :

Fête de la pêche - Presqu'île Jean-Dunnigan – le samedi 2 juin 2018

Rendez-vous Country - Place publique du Dr Adrien-Tougas – les samedi 7 et dimanche 8 juillet 2018

Ride de filles - samedi le 14 juillet 2018

Courses de kayak - Presqu'île Jean-Dunnigan – le samedi 21 juillet 2018

Utilisation de la Place publique du Dr Adrien-Tougas :

Grande journée des petits entrepreneurs – le samedi 16 juin 2018

Rendez-vous Country - les samedi 7 et dimanche 8 juillet 2018

Projection de film à l'extérieur – samedi le 21 juillet 2018

Spectacle de la Parade - le mercredi 8 août 2018

Tournoi de volleyball - le samedi 18 août 2018

Utilisation de la Presqu'île Jean-Dunnigan :

Fête de la pêche - le samedi 2 juin 2018

Courses de kayak - le samedi 21 juillet 2018

Utilisation de l'aréna (station d'arrêt pour le dîner) :

Ride de filles - samedi le 14 juillet 2018

ADOPTÉE

18-05-220

Proclamation – Journée mondiale de la Croix-Rouge

Considérant que la Croix-Rouge fait ici à Bedford ce qu'elle fait partout ailleurs dans le monde, c'est à dire venir en aide aux sinistrés ;

Considérant qu'en moyenne toutes les 11 heures au Québec, une équipe de bénévoles de la Croix-Rouge est mobilisée pour venir en aide à des gens dont la vie a basculé à la suite d'un sinistre ;

Considérant que la population de la Haute-Yamaska / Brome-Missisquoi peut compter sur une équipe de bénévoles formés et spécialisés, prêts à intervenir en tout temps ;

Considérant qu'en cas de catastrophe, la Croix-Rouge se prépare et prédispose de l'équipement d'urgence partout au Québec et aide aussi la population à se préparer en offrant des programmes comme *Prévoir l'imprévisible* ;

Considérant que la Croix-Rouge joue un rôle de premier plan en matière de prévention en offrant à la population des moyens de sauver des vies grâce à des programmes comme *Croix-Rouge natation*, *Secourisme avancé* ou *Gardiens avertis* ;

18-05-220
(suite)

Proposé par la conseillère Chantal Fontaine
Appuyé par la conseillère Marie-Pier Tougas

Que ce conseil proclame le 8 mai 2018, la Journée mondiale de la Croix-Rouge et souligne le travail des bénévoles qui, depuis près de 112 ans, ont donné de leur temps pour venir en aide à des personnes vulnérables ici, dans la Haute-Yamaska / Brome-Missisquoi, et partout ailleurs au Canada.

ADOPTÉE

18-05-221

Recommandation d'embauches – Employés Camp de Jour 2018

Proposé par la conseillère Marie-Pier Tougas
Appuyé par la conseillère Mona Beaulac

Que ce conseil autorise l'embauche des animateurs suivant pour le Camp de jour tenu par le Service de Loisirs de Bedford pour l'été 2018 :

Benjamin Bellefroid de Pike River, Phénix Lebleu de Bedford, Nevan Mc Williams de Bedford en tant qu'animateur anglophone, Emmy Lietchi de Bedford en tant qu'accompagnatrice, Xavier Santerre de Ste-Sabine, détenteur de sa formation DAFA (33 heures) + RCR 8h ainsi que la formation en sécurité travail 16h, et Philippe Gladu de Bedford.

ADOPTÉE

18-05-222

Brunch bénéfique – Fondation Lévesque-Craighead

Considérant que la Fondation Lévesque-Craighead a pour mission de veiller au maintien et au développement des soins de santé offerts à la clientèle de Bedford et région.

Proposé par le conseiller Normand Déragon
Appuyé par la conseillère Marie-Pier Tougas

Que ce conseil autorise l'achat de 10 billets pour le brunch bénéfique qui sera tenu le 20 mai 2018, au montant de 10\$ chacun représentant un montant total de 100 \$.

Je, directeur général de la Ville de Bedford, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins de la présente dépense ».

ADOPTÉE

18-05-223

P.I.I.A. - 20-38 rue Principale - Travaux de rénovation extérieure

Considérant les plans et les informations déposés afin d'apporter certaines modifications extérieures à la partie « Est » du bâtiment;

Considérant que les changements proposés doivent être en harmonie avec l'ensemble du bâtiment et des détails architecturaux existants;

Proposé par la conseillère Chantal Fontaine
Appuyé par le conseiller Daniel Audette

Que ce conseil accorde la demande de PIIA au 20 à 38 rue Principale conformément aux documents déposés aux conditions suivantes :

- Les parties des murs sous les vitrines de part et d'autre de l'entrée principale devront être recouverts du même matériau, soit des bardeaux de cèdres, soit des panneaux décoratifs en bois avec moulures et non les deux;

18-05-223
(suite)

- Les fenêtres proposées dans la partie arrière du bâtiment faisant face au stationnement sont refusées car elles ne s'agencent pas à la volumétrie des fenêtres existantes et nuisent à l'harmonie du bâtiment. Une nouvelle proposition devra être déposée au CCU pour approbation;
- Le type de fenêtre « à déterminer par la propriétaire » prévue sur le mur latéral à l'arrière du bâtiment (ouverture condamnée) devra être présentée au CCU pour approbation quand son choix aura été fixé.

ADOPTÉE

18-05-224

P.I.I.A. – 6-14 rue Massicotte - Rénovation extérieure & installation d'appareils mécaniques

Considérant les plans déposés afin de modifier l'apparence extérieure du bâtiment afin de le repeindre et de procéder à l'ajout d'une porte et de plusieurs fenêtres sur la façade donnant sur la rue Cyr;

Considérant que plusieurs fenêtres ont été bloquées et que des appareils mécaniques de ventilation ont été ajoutés sur les façades Est et Nord sans autorisation et que d'autres appareils doivent être ajoutés sur ces deux façades;

Considérant que ces modifications sont visibles de l'extérieur et transforment considérablement l'aspect visuel du bâtiment;

Proposé par la conseillère Chantal Fontaine
Appuyé par la conseillère Mona Beaulac

Que ce conseil accorde la demande de PIIA au 6-14 rue Massicotte conformément aux documents déposés aux conditions suivantes :

- Pour les couleurs, « l'option A » est celle autorisée;
- Sur la façade Sud (rue Massicotte), les briques blanches anciennement recouvertes par une enseigne devront être nettoyées afin de se confondre à la couleur des briques avoisinantes. De plus sur cette même façade, le revêtement installé au-dessus de l'entrée principale (où se trouve l'enseigne du gym) devra être repeint en blanc ou peint de la couleur Nunavut (Sico G48-6181-83) ;
- Sur la façade Est, la section de mur en briques blanches devra être nettoyé pour assurer l'uniformité de couleur des briques;
- Un mur écran d'une hauteur de 3 m devra être installé le long des lignes de propriété Est et Nord afin de cacher les différents appareils mécaniques des propriétés voisines. De plus, un mélange de conifères d'une hauteur minimale de 2,5 m et de feuillus d'un diamètre minimal de 5 cm mesuré à 1,2 m du sol devra être planté le long de ce mur écran.

ADOPTÉE

18-05-225

P.I.I.A. – 188 rue de la Rivière - Refaire la toiture

Considérant les informations déposées afin de refaire la toiture de bardeau d'asphalte du bâtiment principal, du toit de la galerie et des toits des fenêtres en baie;

Proposé par la conseillère Chantal Fontaine
Appuyé par le conseiller Daniel Audette

Que ce conseil accorde la demande de PIIA au 188 rue de la Rivière pour refaire les toitures à la condition qu'un bardeau d'asphalte de même couleur soit utilisé sur tous les toits, conformément aux informations déposées.

ADOPTÉE

18-05-226

Dérogation mineure – 22 rue Hébert - Construction d'une remise dans une cour avant

Considérant la demande de dérogation mineure déposée afin d'autoriser la construction d'une remise dans une cour avant secondaire à 1,2 m de la ligne de rue alors que l'implantation d'un bâtiment accessoire est interdite dans une cour avant;

Considérant que les bonnes pratiques en matière d'urbanisme ont jusqu'à maintenant toujours données lieu à un dégagement des cours avant et un alignement des constructions qui s'y trouvent assurant l'harmonie d'un quartier;

Considérant que les dimensions de la remise projetée sont considérables 16' x 22' x 13.5';

Considérant que la présence de cette remise en plus de bloquer la vue du voisin immédiat, va transformer considérablement l'aspect visuel de l'intersection;

Considérant qu'une lettre signée par cinq citoyens des rues Hébert et Fortin a été déposée à l'hôtel de ville pour contester cette demande de dérogation invoquant les motifs suivants : la remise ne respectera pas l'alignement des résidences de la rue Fortin, il y a de la place de disponible ailleurs sur le terrain et l'esthétique de l'intersection sera affecté;

Considérant qu'en vertu de la Loi, une dérogation ne peut être accordée si elle crée préjudice à un voisin;

Proposé par la conseillère Mona Beaulac
Appuyé par la conseillère Marie-Pier Tougas

Que ce conseil refuse la demande de dérogation mineure au 22 rue Hébert pour la construction d'une remise dans une cour avant secondaire à 1,2 m de la ligne de rue en raison de l'ensemble des motifs énoncés précédemment.

ADOPTÉE

18-05-227

Autorisation à Judith Martel – Application règlements municipaux

Proposé par le conseiller Normand Déragon
Appuyé par la conseillère Marie-Pier Tougas

Que ce conseil nomme Judith Martel, comme fonctionnaire désignée responsable de l'application de l'ensemble des règlements municipaux dans la Ville de Bedford.

ADOPTÉE

18-05-228

Période de questions

Monsieur Adam Atlas de la compagnie Donat, propriétaire de l'immeuble situé au 20 à 38 rue Massicotte a interpellé le conseil à la fin de la commission de l'urbanisme et le maire a accepté sa question.

Monsieur Atlas se dit surpris de voir que l'autorisation du conseil est que pour les travaux extérieurs. Nous lui avons expliqué que seulement la portion du PIIA est sous la juridiction du conseil municipal. Tous autres travaux reliés à un permis sont sous la juridiction de Mme Martel.

Nous avons répété à Monsieur Atlas ce qui lui avait déjà été communiqué à quelques reprises par courriels, que l'information requise pour émettre le certificat demeure incomplète. Le rapport d'expertise fourni n'est pas interprété de la même manière de la part de Monsieur Atlas et de la Ville.

18-05-229

Paiement des comptes mensuels

Proposé par le conseiller Normand Déragon
Appuyé par la conseillère Mona Beaulac

Que ce conseil autorise le paiement des comptes mensuels totalisant la somme de 135 945,82\$ mentionnés sur la liste présentée aux membres du conseil de la Ville de Bedford, le 1^{er} mai 2018.

« Je, directeur général de la Ville de Bedford, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins de la présente dépense ».

ADOPTÉE

18-05-230

Ajournement de la séance – 20h15

Proposé par la conseillère Mona Beaulac
Appuyé par le conseiller Normand Déragon

Que la séance soit ajournée au mercredi 9 mai prochain à 18h30, à l'Hôtel de ville de Bedford.

ADOPTÉE

Yves Lévesque, Maire

Guy Coulombe, Directeur général